

Compte Rendu de la Commission Bonnes Pratiques du 15 septembre 2020 (13H30-15 H30)

Personnes convoquées présentes

Mme VINCK
Mme THEBAUT
M. PAQUIN
Mme VAUZELLE
Mme SABOURIN

Personnes invitées présentes

Mme BOISSINOT
Mme MICHON
Mme BERTHAULT
M. POUPARD

Personnes convoquées absente

Mme JEANDUPEUX
M. HUELVAN

1/ Organisation et gestion des masses horaires : état des lieux, harmonisation, suivi.

Suite à la dernière réunion commission bonnes pratiques du 11 mars 2020, il avait été acté qu'un tableau récapitulatif par établissement devait être fait relatif aux masses horaires, pour tous les postes pour les temps de réunion, préparation maison, préparation établissement, absence.

Chaque établissement a complété son tableau, mais il reste le Foyer Hébergement de l'ESAT et l'ESAT.

Pour tous les établissements, les masses horaires et les absences sont saisies sous OCEALIA.

Le théorique est toujours saisis mais pas toujours le temps réel.

CRESAM/SIEGE/ERHR

Siège

Il faut enlever le nom d'une salariée qui apparaît dans le tableau sur ses temps réels de réunion CSE.

Le planning annuel de chaque salarié est enregistré sous OCEALIA.

Les absences sont saisies, il peut arriver de devoir réajuster si des heures sont réalisées en + ou en -.

Les temps de réunion IRP apparaissent car les salariés ont des bons de délégation.

Pas de réunions planifiées à l'année, les réunions ponctuelles ne sont pas enregistrées dans OCEALIA.

ERHR

Le calcul de la masse horaire est réalisé par la Responsable des Ressources Humaines. Ensuite la secrétaire de l'ERHR enregistre les plannings dans OCEALIA.

Le CRESAM

Le temps de réunion des équipes a lieu tous les lundi mais il n'est pas formalisé dans OCEALIA

POLE ADULTES

La Varenne

Pas de saisie faite sous OCEALIA pour le Poste ASI sauf pour les absences et les masses horaires.

Il est abordé la notion de E-OCEALIA.

Sur le pole adultes durant la période de confinement, E-OCEALIA permettait de voir les changements de dernière minute sur les emplois du temps.

Avoir la main sur E-OCEALIA permet d'avoir un suivi en temps réel de la masse horaire.

Concernant IMAGO, outil pratique mais il est difficile de s'en déconnecter quand on se trouve chez soi.

Mme BOISSINOT fera le point avec le pôle adultes sur le retour de E-OCEALIA.

Mme CLAIRAND avait accédé à la demande des salariés d'avoir accès à IMAGO par rapport aux temps de préparation.

Chaque semaine les salariés reçoivent leur planning (présence et absence) sous format EXCEL.

POLE ENFANTS

Les salariés reçoivent tous les mois dans leur casier leur masse horaire. Les plannings sont fixes à l'année. Si des changements ont lieu, les salariés sont informés le plus souvent par téléphone.

E-OCEALIA est un outil de dématérialisation des absences, des congés. C'est un accès au planning.

Lors de la réunion du 11 mars il avait été demandé si les préparations maisons étaient déplaçables.

Réponse : La préparation maison est du temps de travail effectif donc non reportable.

Le Clos du Bétin

Constat : les temps réels de réunion sont non saisis alors que les temps de préparation maison et établissement le sont.

Conclusion

- Compléter le tableau du Foyer Hébergement de l'ESAT et l'ESAT
- Supprimer le nom de la salariée qui est inscrit dans le tableau du Siège/ERHR/CRESAM
- Vérifier dans le tableau de la Varenne s'il est normal que pour les ASI il n'y ait pas de saisie de faite sous OCEALIA pour les temps de réunion (les absences et les masses horaires sont saisis)
- Revoir avec le Clos du bétin les temps de réunion qui ne sont pas saisis sous OCEALI
- Comme à la précédente réunion, il est demandé que les codes couleurs, pour les tps de réunion, préparation, congés, récupération soient harmonisés sur l'ensemble des établissements afin de faciliter la lecture des plannings pour tous. Sachant que des salariés travaillent sur plusieurs sites.
- Faire le point avec La Varenne concernant le retour que font les salariés sur E-OCEALIA (Mme BOISSINOT se rendra sur le site)
- La question de la responsabilité lors du trajet établissement-maison est soulevée quand un salarié est en préparation maison.

La prochaine réunion aura lieu le 1^{er} décembre 2020 à 13H30